

Modèle courrier type

Monsieur,

Je suis propriétaire d'une maison située à XXX (adresse : rue , n°) contiguë à un terrain boisé vous appartenant (parcelle(s) cadastrale(s) section n°). L'arrêté préfectoral n° 2014143-0006 du 3 juin 2014, m'impose dans une optique de prévention contre les incendies de forêt de débroussailler dans un rayon de 50 m autour de ma maison.

Le débroussaillage vise à diminuer le risque d'incendie auquel nous pouvons être confrontés l'un comme l'autre. Il consiste notamment à couper les broussailles et les arbustes présents au ras du sol, à élaguer les arbres ainsi qu'à éliminer la végétation coupée. En outre, la surface concernée doit être maintenue en permanence à l'état débroussaillé. Or, il se trouve qu'une distance de moins de 50 m sépare mon habitation de votre terrain. En conséquence, l'obligation de débroussaillage porte également sur une partie de votre parcelle contiguë à mon terrain, dans la limite de 50 m depuis ma maison.

Aussi, vous saurais-je gré de bien vouloir me faire savoir si vous souhaitez exécuter vous-même la part de débroussaillage qui m'est imposée dans votre terrain par la réglementation ou si vous me donnez l'autorisation d'y pénétrer afin que je réalise moi-même les travaux. Dans cette seconde hypothèse, je ne manquerais pas de convenir avec vous d'une période d'intervention. Nous pourrions aussi délimiter ensemble, si vous le souhaitez, la zone à débroussailler.

Enfin, je tiens à vous préciser qu'en application des articles L131-12 et R131-14 du code forestier, il vous est impossible de vous opposer à la réalisation de ces travaux et qu'en cas de refus ou d'absence de réponse sous un mois, l'obligation de débroussaillage sera mis à votre charge. La mairie de XXX ainsi que la Direction Départementale des territoires et de la Mer de l'Aude pourront vous confirmer ces dispositions réglementaires. Comptant sur votre bonne volonté, je vous prie de croire, Madame, Monsieur, à l'expression de ma considération distinguée.